



## Que faire en cas d'inondation ?

### Consignes illustrées

#### FACE À UNE INONDATION



- ✓ Couper le gaz et l'électricité



- ✓ Aller sur les points hauts (étages des maisons, collines)



- ✓ S'informer de la montée des eaux en écoutant la radio



- ✓ Ne pas s'engager sur une zone inondée (à pied ou en voiture)



- ✓ Ne téléphonez pas sauf urgence médicale



- ✓ N'allez pas chercher les enfants à l'école



- ✓ Lorsque l'eau s'est retirée, aérer et désinfecter (à l'eau de javel) les pièces de la maison

## Consignes détaillées

AVANT	PENDANT	APRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ D'une manière générale, ne pas s'implanter à proximité immédiate des rives d'un torrent ou d'une rivière.</li> <li>✓ Mettre en hauteur, au sec les meubles, objets, matières et produits</li> <li>✓ Couper le gaz et l'électricité</li> <li>✓ Calfeutrer les entrées d'eau (portes, fenêtres, soupiraux, aérations)</li> <li>✓ Amarrer les cuves pour éviter la pollution de l'eau par le fuel ou des produits toxiques</li> <li>✓ Évacuer les véhicules de la zone potentiellement inondable</li> <li>✓ Faire une réserve d'eau potable et de produits alimentaires</li> <li>✓ Prévoir l'évacuation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ S'informer de la montée des eaux par la radio ou auprès de la mairie</li> </ul> <p>Dès que l'alerte est donnée:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Se mettre à l'abri sur les hauteurs : des points hauts préalablement repérés (étages des maisons, collines).</li> <li>✓ Ne pas prendre l'ascenseur</li> <li>✓ N'entreprendre une évacuation que si vous en recevez l'ordre des autorités ou si vous êtes forcés par la crue. Ne pas s'engager sur une zone inondée (à pied ou en voiture)</li> <li>✓ Ne pas essayer de traverser un torrent en crue</li> </ul>	<p>Dans la maison :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Aérer et désinfecter les pièces (à l'eau de javel)</li> <li>✓ Chauffer dès que possible (dès que les conditions de sécurité le permettent)</li> <li>✓ Ne rétablir les gaz et l'électricité que sur une installation sèche</li> </ul>